

AUTISME

en France

ETAT d'URGENCE

- Diagnostics rarement posés, familles dénoncées et humiliées, peu soutenues, enfants arrachés à leurs familles, scolarisation dérisoire, personnels non formés, maltraitance, exil en Belgique, adultes laissés à l'abandon : la situation est tragique.
- Conseil de l'Europe, Commissaire Européen aux Droits de l'Homme, ONU, tous ont dénoncé la violation permanente des droits des personnes autistes.
- Il y a beaucoup de travail de fait au niveau national, et parfois localement, mais c'est à chaque administration, chaque organisme, chaque entreprise, de prendre le problème à bras-le-corps, sur le terrain.
- 40 ans de retard et d'obscurantisme : les personnes autistes et leurs familles ont suffisamment payé. Elles veulent du changement, là où elles habitent, et tout de suite.

22 mars 2016



Autisme France

Association Reconnue d'Utilité Publique – Siège : Paris

Bureaux : 1175 Avenue de la République - 06550 La Roquette-sur-Siagne.

Téléphone : 04 93 46 01 77 – Fax : 04 93 46 01 14

Site internet : www.autisme-france.fr – e-mail : autisme.france@wanadoo.fr